Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SCIENCES, ENSEIGNEMENT, MÉDIATION

SCIENCES, ENSEIGNEMENT ET MÉDIATION

BLOC DE COMPÉTENCES RNCP39402BC08 : PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES PUBLICS EN SITUATION D'APPRENTISSAGE

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
SCIENCES, ENSEIGNEMENT ET MÉDIATION	3 (INDICATIF)

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Le dossier technique et les documents-réponses sont à rendre avec la copie.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ATELIER PASSERELLES, MÉDIATION SCIENTIFIQUE, MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DES RIVES, TOURS

La médiathèque municipale des Rives confie à l'Atelier Passerelles la préparation d'un atelier de médiation scientifique intitulé « L'eau dans la ville ». Vous intervenez comme médiateur ou médiatrice auprès d'un groupe de 12 participants âgés de 16 à 72 ans. La séance dure 90 minutes et se déroule dans une salle polyvalente dont le plan et les ressources sont fournis dans le dossier technique.

Le groupe comprend des participants ayant des besoins différents : une personne malentendante qui utilise la lecture labiale, une personne se déplaçant en fauteuil roulant, une personne qui lit le français au niveau A2 et une personne qui a besoin de consignes courtes et d'un temps de traitement supplémentaire. Ces informations sont communiquées avec l'accord des participants et doivent être utilisées uniquement pour préparer les adaptations nécessaires.

Votre mission consiste à analyser les besoins du groupe, à proposer une séance accessible sans réduire les objectifs d'apprentissage, à préparer les supports et à prévoir des modalités de régulation et de prévention. Toute proposition doit s'appuyer sur les informations des DT 1 à DT 3. Les réponses sont à inscrire sur les documents-réponses lorsqu'ils sont indiqués.

PARTIE 1 : ANALYSE DU PUBLIC ET DES BESOINS (5 points)

Repérer les caractéristiques du public et leurs conséquences pour la situation d'apprentissage

À partir du contexte et du DT 1, analysez les besoins du groupe en distinguant les obstacles possibles dans la situation proposée des capacités et ressources des participants. Les adaptations doivent préserver l'objectif commun : comprendre et expliquer deux étapes du parcours de l'eau dans la ville.

Profils et besoins communiqués pour la préparation

Participant ou groupe	Information utile à la préparation	Conséquence possible dans l'activité
Groupe complet	12 participants, 16 à 72 ans, expériences variées	
Participant A	Malentendance, lecture labiale utilisée	
Participant B	Déplacement en fauteuil roulant	
Participant C	Lecture du français au niveau A2	
Participant D	Besoin de consignes courtes et d'un temps de traitement supplémentaire	

Données transmises par la médiathèque pour la séance.

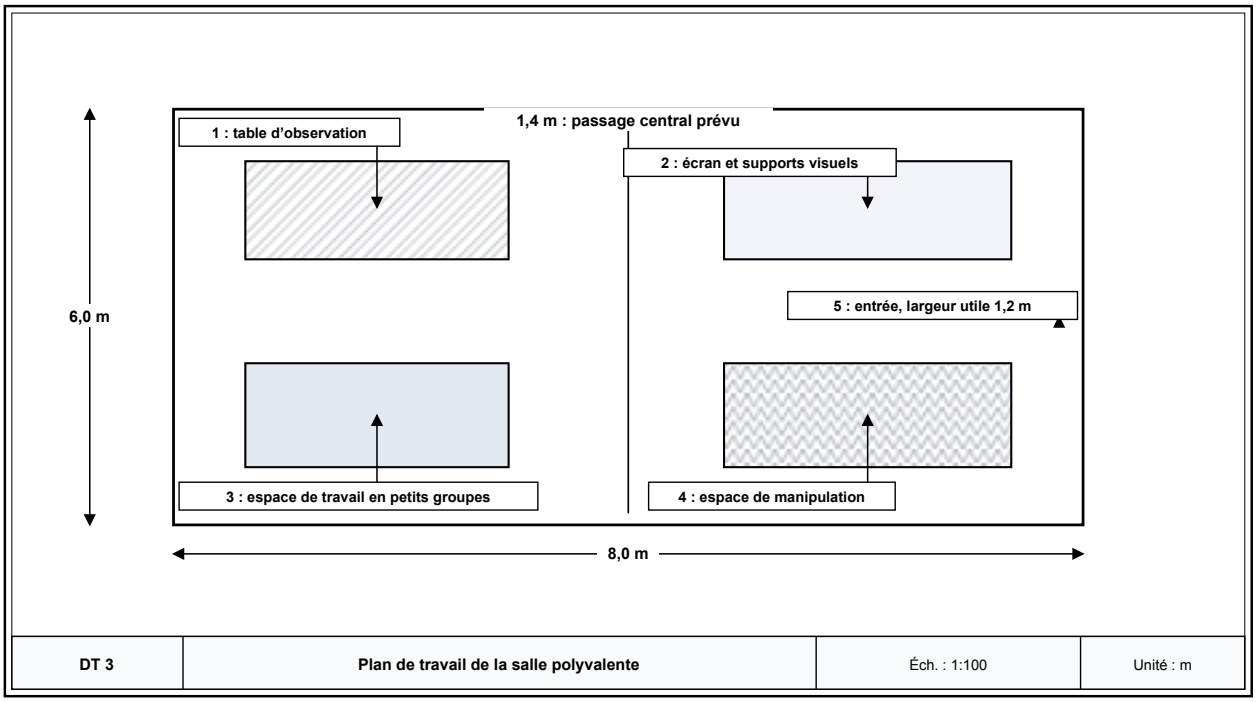
1.1 (2 points) Pour chacun des quatre profils du tableau, indiquez un obstacle concret susceptible d'apparaître pendant l'atelier et une ressource ou capacité sur laquelle vous pouvez vous appuyer. Complétez le DR 1. Évitez de déduire des limitations qui ne figurent pas dans les données.

1.2 (3 points) Formulez deux besoins de groupe et deux besoins d'adaptation individuelle qui découlent des informations fournies. Pour chaque besoin, précisez le moment de la séance où il doit être pris en compte et l'effet attendu sur la participation ou la compréhension.

PARTIE 2 : ADAPTATION DES SUPPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT (5 points)

Choisir des aménagements réalisables favorisant l'accès aux consignes, aux supports et aux échanges

Le DT 2 présente le cadre de préparation et les caractéristiques des supports disponibles. Le DT 3 indique l'organisation de la salle et les ressources matérielles. Les adaptations doivent être réalisables avec les moyens indiqués et conserver les objectifs communs de l'atelier.



Plan schématique coté. Les cotes servent à préparer l'implantation des activités et ne constituent pas une attestation de conformité du local.

2.1 (2 points) Proposez deux aménagements de la salle en vous appuyant sur le plan du DT 3. Pour chacun, indiquez le besoin auquel il répond et la façon de vérifier qu'il ne gêne pas la participation des autres membres du groupe.

2.2 (3 points) À partir du DT 2, choisissez trois adaptations de supports ou de consignes, dont une pour l'accès auditif ou visuel à l'information, une pour la compréhension écrite et une pour le traitement des consignes. Complétez le DR 1 en précisant pour chacune le support ou la consigne concernée, l'adaptation retenue et le critère observable permettant d'en apprécier l'utilité.

PARTIE 3 : PRÉPARATION ET CONDUITE DE LA SÉANCE (5 points)

Organiser une activité engageante et définir des modalités de vérification des apprentissages

Vous disposez de 90 minutes. Le déroulé doit inclure l'accueil, la présentation de l'objectif, une activité de manipulation ou d'observation, une mise en commun et une vérification des acquis. Le DT 3 donne le stock de matériel et les coûts unitaires de réassort. Les coûts indiqués sont des prix hors taxes pour la préparation de l'atelier.

Ressources disponibles et coûts unitaires de réassort

Ressource	Stock disponible	Besoin prévu pour 12 participants	Coût unitaire de réassort
Fiches de parcours en impression standard	10 exemplaires	12 exemplaires	0,08 € par fiche
Fiches en gros caractères	2 exemplaires	2 exemplaires	0,20 € par fiche
Lots de cartes tactiles	4 lots	6 lots	4,50 € par lot
Feutres effaçables	12 unités	12 unités	1,20 € par unité

Inventaire réalisé avant la séance par l'Atelier Passerelles.

3.1 (2 points) Proposez un déroulé de séance totalisant exactement 90 minutes. Faites apparaître au minimum cinq phases, leur durée, l'activité des participants et une adaptation prévue dans au moins trois phases. Inscrivez votre proposition dans le DR 2 et vérifiez que la somme des durées est égale à 90 minutes.

3.2 (3 points) Calculez le coût minimal du réassort nécessaire pour satisfaire les besoins prévus du tableau du DT 3. Détaillez les quantités manquantes et le calcul pour chaque ressource concernée, puis indiquez le coût total. Le budget maximal de réassort est de 20,00 €. Concluez sur la faisabilité financière et proposez, si nécessaire, une solution qui ne supprime aucun objectif d'apprentissage.

PARTIE 4 : RÉGULATION, PRÉVENTION ET ÉVALUATION (5 points)

Prévenir les obstacles et réguler les échanges pendant l'activité

Le DT 2 rappelle les principes de préparation retenus pour l'épreuve. Le groupe réalise une activité en petits groupes. Au cours de celle-ci, une personne prend la parole à plusieurs reprises, une autre ne parvient pas à suivre une consigne orale donnée en même temps que la manipulation, et un désaccord apparaît sur l'interprétation d'une observation.

Situations à anticiper et éléments de vigilance

Situation	Risque pour la participation ou l'apprentissage	Point de vigilance
Consigne orale donnée pendant une manipulation	Information manquée par une partie du groupe	
Une seule personne monopolise la parole	Participation inégalement répartie	
Désaccord sur l'interprétation d'une observation	Tension ou échange interrompu	
Déplacement entre les zones de travail	Accès ou circulation rendus difficiles	

Éléments issus des informations de la séance et du cadre de préparation.

4.1 (2 points) Pour les trois premières situations du tableau, indiquez une action de prévention réalisable avant ou au début de l'activité. Pour chaque action, précisez le signe observable qui vous permettrait de vérifier qu'elle fonctionne.

4.2 (3 points) Décrivez votre intervention face au désaccord et à la répartition inégale de la parole : formulez une première phrase d'intervention, proposez une modalité de tour de parole ou de médiation et indiquez comment vous vérifierez que les participants peuvent reprendre l'activité. Terminez par deux critères observables permettant d'évaluer l'atteinte de l'objectif commun, sans confondre réussite de l'apprentissage et conformité à un seul mode d'expression.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PUBLIC ACCUEILLI ET OBJECTIF COMMUN DE L'ATELIER

Groupe de 12 participants âgés de 16 à 72 ans. Les besoins communiqués pour la préparation sont les suivants : une personne malentendante utilisant la lecture labiale, une personne se déplaçant en fauteuil roulant, une personne lisant le français au niveau A2 et une personne ayant besoin de consignes courtes et d'un temps de traitement supplémentaire. Ces éléments décrivent des besoins d'accès à la situation, et non le niveau de connaissance des participants.

Objectif commun : à la fin de l'atelier, chaque participant peut repérer au moins deux étapes du parcours de l'eau dans la ville et expliquer, oralement, par écrit, par schéma ou à l'aide de cartes, une relation entre ces étapes.

Durée totale de la séance : 90 minutes. Effectif prévu : 12 participants. Deux médiateurs sont présents. Les participants peuvent travailler seuls, en binôme ou en petit groupe. La médiathèque demande que chacun puisse choisir parmi plusieurs modalités de réponse et que les informations individuelles relatives aux besoins ne soient pas affichées ni communiquées au groupe sans accord.

Données de cadrage de l'activité

Donnée	Valeur ou exigence
Effectif	12 participants
Âges	16 à 72 ans
Durée	90 minutes
Encadrement	2 médiateurs
Objectif d'apprentissage	Repérer deux étapes du parcours de l'eau et expliquer une relation entre elles
Modalités de réponse possibles	Orale, écrite, schéma ou cartes

Données fournies par la médiathèque pour la séance.

DT 2 : CADRE DE PRÉPARATION ET CARACTÉRISTIQUES DES SUPPORTS

Pour préparer l'atelier, l'équipe retient les principes suivants : rechercher les obstacles créés par l'environnement ou par les modalités de présentation, proposer des moyens d'accès diversifiés à l'information et conserver un objectif d'apprentissage commun. Les adaptations sont choisies en fonction des besoins communiqués et vérifiées en situation avec les participants.

Le Code de l'éducation, notamment son article L. 112-1, pose le principe de la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire lorsque cela est possible et prévoit les réponses adaptées à leurs besoins. La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 définit notamment le handicap en prenant en compte l'interaction entre les limitations d'activité et les obstacles dans l'environnement. Ces références rappellent des principes généraux ; elles ne déterminent pas à elles seules une modalité pédagogique unique pour cet atelier.

Supports disponibles : fiche de parcours imprimée en caractères standards, deux fiches en gros caractères, cartes illustrées du parcours de l'eau, six lots de cartes tactiles après réassort, écran de projection et feutres effaçables. Une consigne peut être présentée à l'oral et sous forme écrite ou illustrée. Aucun support ne doit être considéré comme accessible à tous sans vérification auprès des participants concernés.

Repères de préparation des adaptations

Point à vérifier	Repère fourni	Exemple d'observation en séance
Accès aux consignes	Présenter les consignes à l'oral et sous une forme visuelle ou écrite	Le participant peut retrouver la consigne pendant l'activité
Compréhension	Employer des phrases courtes et expliquer les mots indispensables	Le participant peut reformuler ou montrer la première étape
Participation	Proposer plusieurs façons de contribuer	Chaque participant dispose d'une possibilité de contribution
Autonomie et circulation	Organiser l'espace et vérifier les besoins directement avec les participants	Les déplacements et l'accès au matériel sont possibles
Confidentialité	Ne pas exposer les informations individuelles relatives aux besoins	Les adaptations sont proposées sans désigner publiquement une personne

Principes de travail applicables à la conception de la séance.

DT 3 : SALLE, IMPLANTATION ET INVENTAIRE DU MATÉRIEL

La salle polyvalente mesure 8,0 m sur 6,0 m. L'entrée présente une largeur utile de 1,2 m. Le plan de travail ci-dessous repère quatre zones d'activité et un passage central prévu de 1,4 m. Les tables sont mobiles. Avant l'accueil, les deux médiateurs vérifient que l'implantation réelle permet à chacun d'accéder aux supports et que le passage reste libre pendant la séance.

Inventaire et prix de réassort : fiches de parcours en impression standard, stock 10, besoin 12, coût 0,08 € par fiche ; fiches en gros caractères, stock 2, besoin 2, coût 0,20 € par fiche ; lots de cartes tactiles, stock 4, besoin 6, coût 4,50 € par lot ; feutres effaçables, stock 12, besoin 12, coût 1,20 € par unité. Le budget maximal de réassort est de 20,00 €. Les coûts sont hors taxes.

Le coût de réassort se calcule à partir des quantités manquantes : quantité à acheter = besoin prévu moins stock disponible lorsque le résultat est positif. Le coût par ressource est égal à la quantité à acheter multipliée par son coût unitaire ; le coût total est la somme des coûts par ressource.

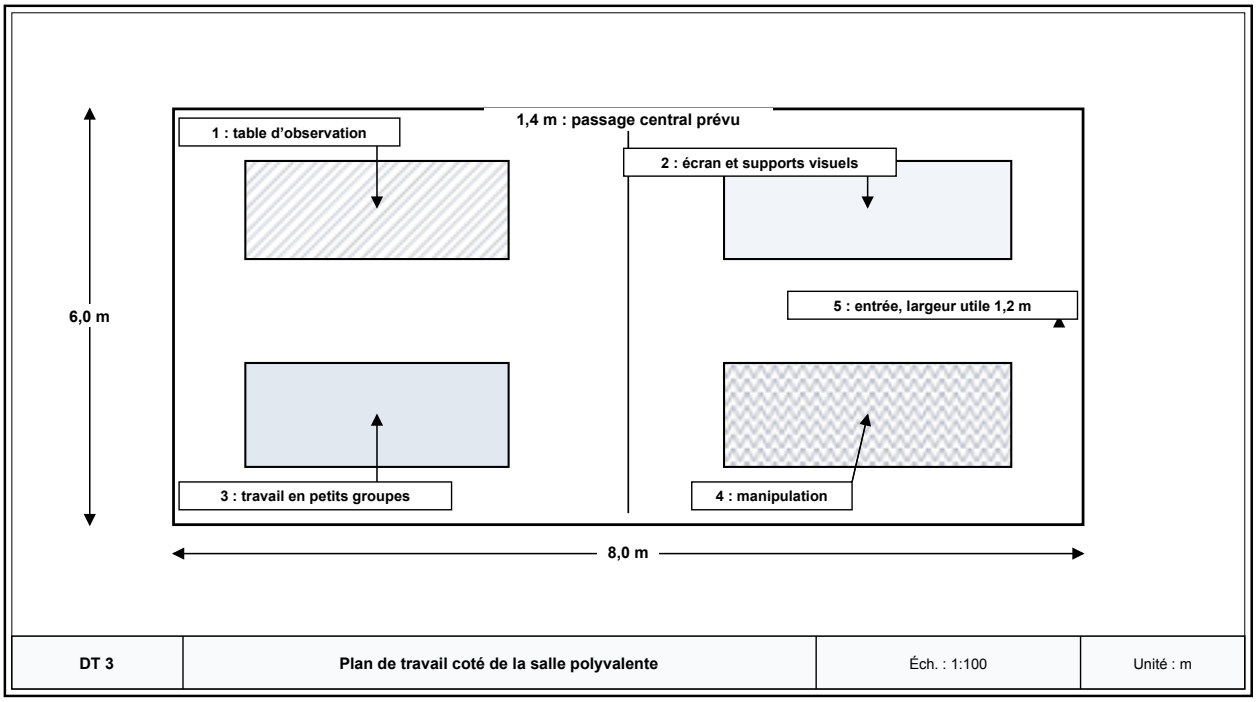


Schéma d'implantation pour la préparation de la séance.

Inventaire et prix de réassort

Ressource	Stock disponible	Besoin prévu	Coût unitaire
Fiches standard	10	12	0,08 €
Fiches en gros caractères	2	2	0,20 €
Lots de cartes tactiles	4	6	4,50 €
Feutres effaçables	12	12	1,20 €

Prix hors taxes communiqués par le fournisseur de l'Atelier Passerelles.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.1 et 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les tableaux ci-dessous. Pour la question 1.1, indiquez un obstacle possible et une ressource ou capacité pour chaque profil. Pour la question 2.2, proposez des adaptations réalisables et un critère observable de vérification.

Analyse des profils et des besoins

Profil	Obstacle possible	Ressource ou capacité mobilisable
Groupe complet		
Participant A : lecture labiale		
Participant B : fauteuil roulant		
Participant C : français niveau A2		
Participant D : consignes courtes et temps supplémentaire		

Adaptations de supports ou de consignes

Besoin ciblé	Support ou consigne concernée	Adaptation proposée	Critère observable de vérification
Accès auditif ou visuel à l'information			
Compréhension écrite			
Traitement des consignes			

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : question 3.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le déroulé de séance. La somme des durées doit être exactement égale à 90 minutes. Faites apparaître l'activité des participants et une adaptation prévue dans au moins trois phases.

Déroulé prévisionnel de l'atelier de médiation

Phase	Durée en minutes	Activité proposée aux participants	Adaptation prévue	Vérification ou trace d'apprentissage
Accueil et installation				
Présentation de l'objectif et des consignes				
Observation ou manipulation				
Mise en commun				
Vérification des acquis et clôture				
TOTAL				

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.